|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **REPUBLIQUE DU SENEGAL**  UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI  -----------------------------------------  **MISSION PERMANENTE AUPRES DE**  **L’OFFICE DES NATIONS UNIES A GENEVE**  **--------------------------------**  **AMBASSADE DU SENEGAL EN SUISSE** | Description : Description : armoiries | 12 novembre 2020 |

**DECLARATION DU SENEGAL A L’EXAMEN PERIODIQUE DE LA REPUBLIQUE DE CROATIE**

**Madame la Présidente,**

Le Sénégal souhaite la bienvenue à la République de Croatie pour la présentation de son rapport national dans le cadre du troisième cycle de l’EPU.

Ma délégation note, avec intérêt, que le gouvernement Croate s’attèle à mettre en œuvre les recommandations issues du second cycle de l’EPU.

A cet égard, le Sénégal félicite la Croatie pour ses efforts de protection et de promotion des droits de l’homme qui se sont traduits, entre autres, par la ratification de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées et celle relative à la prévention et la lutte contre la violence à l’égard des femmes et la violence domestique.

**Madame la Présidente**, les efforts consentis par le gouvernement Croate en matière des droits de l’homme s’illustrent, en particulier, dans les domaines de la protection de l’enfance, de la violence domestique, des minorités et des personnes handicapées mais également par les actions menées depuis le cycle précédent pour mettre la législation nationale en conformité avec les obligations internationales du pays.

Dans un esprit constructif, le Sénégal voudrait formuler les recommandations ci-après :

* Ratifier la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et de leurs familles ;
* Adopter des mesures de réglementation pour assurer la prise en compte des questions de genre sur le marché du travail et de renforcer les efforts visant à éliminer la ségrégation dans l’emploi ;
* Ratifier la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées.

Pour conclure, nous souhaitons plein succès à la République de la Croatie dans la mise en œuvre des recommandations acceptées.

**Je vous remercie de votre aimable attention.**